



COMMUNE DE **SAINT-CERGUE** - Municipalité

PREAVIS MUNICIPAL No 11/2020

Demande de crédit de CHF 55'000 TTC destiné à la participation financière de la commune de Saint-Cergue pour la sécurisation des passages à niveau de la Givriner (supplément), de la Guèpière, de Combe-Grasse et de la réfection du mur du chemin de la Sapinière

Délégué municipal : Pierre Graber

Au Conseil communal de Saint-Cergue,

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

But :

Le but du présent préavis est d'octroyer à la municipalité un crédit de CHF 55'000 TTC destiné à la participation de la commune pour la sécurisation des passages à niveau de la Givriner (supplément), de la Guèpière, de Combe-Grasse et de la réfection du mur du chemin de la Sapinière.

Exposé des motifs

Dans le cadre de l'article 37f de l'Ordonnance sur les chemins de fer (OCF) du 23 novembre 1983 (Etat le 1^{er} juillet 2010) tous les passages à niveau de la commune doivent être mis en conformité. Comme d'habitude avec la compagnie du chemin de fer du NStCM, celle-ci nous fait parvenir diverses factures pour des passages à niveau situés sur le domaine communal qui ont été déjà exécutés. Ces travaux nous avaient été annoncés par courrier le 24 juillet 2020 et sont maintenant réalisés, sauf le chantier du mur de la Sapinière prévu pour début octobre 2020.

Mur de chemin de la Sapinière

Ce mur situé en bordure de domaine public de la RC 19 BP mais en localité, montre un affaissement et nécessite urgemment une consolidation. Le NStCM nous a demandé notre participation à la réfection du mur. Celui-ci étant situé à la limite « en localité » de St-Cergue (fin du 50 km/h) à la sortie côté La Cure, notre avocat nous a recommandé de participer à raison de 20% au maximum, soit 17'800 CHF (décision municipale du 6 juillet 2020) sur un devis total de CHF 89'000, le restant étant à 60% à la charge des propriétaires et 20% à la charge du NStCM.

Passage à niveau de La Givrine

Le chemin de fer du NStCM traverse la route qui donne accès aux chalets de la Givrine, de la Genolière et du Haut-Monts et au restaurant de la Givrine. Le passage à niveau de la Givrine a été financé par le préavis 20/2016 mais des travaux supplémentaires ont été réalisés par le NStCM en 2019 correspondant à une facture de CHF 27'850 qui sera répartie en cinq, selon la clé répartition utilisée pour le préavis 20/2016.

Passage à niveau de Combe-Grasse

Ce passage à niveau dessert la route menant aux pâturages de la commune de Nyon, Combe Grasse et Fruitières de Nyon. Les travaux qui se montent à CHF 20'500 seront à répartir en deux.

Passage à niveau de la Guêpière

Situé entièrement sur le domaine communal et ne desservant que des parcelles communales, les travaux se montant à CHF 21'274 sont entièrement à la charge de la commune.

Coûts et financement

		Participations					
	Total (CHF TTC)	Privés + NStCM	Arzier- Le Muids	Genolier	Givrins	Nyon	St-Cergue
PN Guêpière	21 074						21 274
PN Combe- Grasse	20 501					10 250	10 250
PN Givrine (supplément)	27 851		5 570	5 570	5 570	5 570	5 570
Mur chemin Sapinière	89 000	71 200					17 800
Arrondi							106
TOTAL (CHF TTC)	158 425	71 200	5 570	5 570	5 570	15 821	55 000

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante

- Vu le préavis N° 11/2020 de la municipalité,
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'autoriser** un crédit à la municipalité de CHF 55'000 TTC destiné à la participation financière de la commune de Saint-Cergue pour des passages à niveau de la Givrine (supplément), de la Guêpière, de Combe-Grasse et de la réfection du mur du chemin de la Sapinière
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 55'000 TTC,
- **de financer** ce montant par la trésorerie courante
- **d'amortir** la somme de CHF 55'000 TTC sur une durée de 10 ans.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 24 août 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Pierre Graber



La Secrétaire



Joëlle Carriot

Annexes : factures du NStCM

Débit		Pièce N°
Crédit		
Débit ?		Crédit 9101.00
Débit		Crédit
Visa	Dicastère	
	Finance	

Commune de St-Cergue
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 St-Cergue

Facture n° 350

Date: 10.07.2020
Personne de contact : M. Angelo Autullo

V/réf: M. Laurent Mathez
Réf. :

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
Réfection PN PN de Combe-Grasse : Coût GC et GF 2019 1) Travaux routiers comprenant l'installation de chantier, les fournitures, la creuse, la fondation, l'assainissement des eaux, le revêtement, les taxes de décharge et les marquages : CHF 12'272.40 2) Dalles STRAIL : CHF 2'817.00 3) Prestations NStCM : CHF 2'009.70 4) Coupure d'exploitation NStCM : CHF 1'936.00	Forfait	1	19'035.10	19'035.10
Total HT	CHF			19'035.10
TVA		7.7%	19'035.10	1465.70
Total TTC	CHF			20'500.80

Paiement 30 jours net

Remarque :
La participation de tiers est de 50% sur les travaux de la route, donc pour St-Cergue CHF 20'500.80
Montant annoncé le 26.02.19 (confirmation par courriel du 27.02.20) : CHF 25'524.90 TTC

Date		Pièce N°
BOURSE COMMUNALE		
Débit		Crédit
Débit ?		Crédit 9101.00
Débit		Crédit
Visa	Dicastère	
	Finance	

Commune de St-Cergue
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 St-Cergue

Facture n° 349

Date: 10.07.2020
Personne de contact : M. Angelo Autullo

V/réf: M. Laurent Mathez
Réf. :

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
Réfection PN PN de la Givrine : Coût GC et GF 2019	Forfait	1	25'859.70	25'859.70
1) Travaux routiers comprenant l'installation de chantier, les fournitures, la creuse, la fondation, l'assainissement des eaux, le revêtement, les taxes de décharge et les marquages : CHF 16'234.60				
2) Dalles STRAIL : CHF 5'227.00				
3) Prestations NSTCM : CHF 1'768.50				
4) Coupure d'exploitation NSTCM : CHF 2'629.60				
Total HT	CHF			25'859.70
TVA		7.7%	25'859.70	1991.20
Total TTC	CHF			27'850.90

Paiement 30 jours net

Remarque :

La participation de tiers est de 50% sur les travaux de la route, donc pour St-Cergue CHF 27'850.90
Montant annoncé le 26.02.19 (confirmation par courriel du 27.02.20) : CHF 31'879.20 TTC

Date		Pièce N°
BOURSE COMMUNALE		
Débit		Crédit
Débit ?		Crédit 9101.00
Débit		Crédit
Visa	Dicastère	
	Finance	

Commune de St-Cergue
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 St-Cergue

Facture n° 348

Date: 10.07.2020

Personne de contact : M. Angelo Autullo

V/réf: M. Laurent Mathez

Réf. :

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
Réfection PN PN de la Guêpière : Coût GC et GF 2019	Forfait	1	19'752.75	19'752.75
1) Travaux routiers comprenant l'installation de chantier, les fournitures, la creuse, la fondation, l'assainissement des eaux, le revêtement, les taxes de décharge et les marquages : CHF 12'306.10				
2) Dalles STRAIL : CHF 3'760.00				
3) Prestations NStCM : CHF 1'678.30				
4) Coupure d'exploitation NStCM : CHF 2'008.35				
Total HT	CHF			19'752.75
TVA		7.7%	19'752.75	1520.95
Total TTC	CHF			21'273.70

Païement 30 jours net

Remarque :

La participation de tiers est de 50% sur les travaux de la route, donc pour St-Cergue CHF 21'273.70
Montant annoncé le 26.02.19 (confirmation par courriel du 27.02.20) : CHF 23'694.- TTC